



# Adrets de l'Esquirol et du Bouis Nègre (Identifiant national : 910008281)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00003095)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des  
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910008281, Adrets de l'Esquirol et du Bouis  
Nègre. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910008281.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 655063°-1834585°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 21/09/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 21/09/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 31/05/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	6
9. SOURCES .....	6

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Roquebrun (INSEE : 34232)

### 1.2 Superficie

256,59 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):  
Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Adrets de l'Esquirol et du Bouis Nègre » est située à l'ouest du département de l'Hérault dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Elle englobe les flancs des petits massifs surplombant le village de Roquebrun, du Mourel au Bouis Nègre. Elle occupe une surface de 257 hectares pour une altitude variant entre 90 et 570 mètres.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit selon la loi de 1930
- Parc naturel régional

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### **Patrimoniaux**

### **Fonctionnels**

### **Complémentaires**

- Faunistique
- Oiseaux
- Floristique
- Phanérogames

### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre de la ZNIEFF est délimité :

- au nord, par des lignes de crêtes, thalwegs et points cotés entre le Bouis Nègre et la piste forestière du Mourel ;
- à l'ouest, par la piste forestière, un thalweg et la route D14 ;
- au sud, par la ligne rupture de pente qui matérialise la frontière avec les zones cultivées ou urbanisées jusqu'à la sortie du village de Roquebrun ;
- à l'est, par une ligne de crête remontant au sommet du Bouis Nègre.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### *Commentaire sur les facteurs*

La ZNIEFF est traversée par deux routes départementales (D14 et D19E1). Elle est bordée, en pied de pente, par des zones cultivées ou urbanisée et traversée par plusieurs sentiers. Ces infrastructures et zones sous influences anthropiques ont peu de risque d'affecter les espèces concernées par la ZNIEFF, celles-ci colonisant des zones peu accessibles et dont l'évolution est plutôt lente.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> </ul>	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p style="text-align: center;">87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i></p>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3699	<i>Hirundo daurica</i> Linnaeus, 1771	<i>Hirondelle rousseline</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Alain Ravayrol				2008
Phanérogames	93297	<i>Crucianella latifolia</i> L., 1753	<i>Crucianelle à feuilles larges</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Prune PELLET, CBNMP				2007
	99541	<i>Galium setaceum</i> Lam., 1788	<i>Gaillet sétacé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				1994
	101455	<i>Hesperis laciniata</i> All., 1785	<i>Julienne à feuilles laciniées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Patrice DELAUMONE, AMBHHC, CBNMP				2006

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Espèces à statut réglementé

*Non renseigné*

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

*Non renseigné*

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Alain Ravayrol		
	CBNMP		
	M. Jacques SALABERT, CBNMP		
	M. James MOLINA, CBNMP		
	M. Patrice DELAUMONE, AMBHHC, CBNMP		
	Mlle Prune PELLET, CBNMP		